Réunion de Rentrée 2021 - 8 septembre 2021

Présent : Françoise Leroy, Alain Levêque, Clara Michel et Loems Edwige (ACE), Lucas et Anas (BEA), Etienne (AIC).

Le document présent est un résumé des points abordés. Certains points on été discuté plus en détail mais seulement l'aboutissement de la discussion est résumé ici.

1. Informations générales sur la rentrée :

La rentrée se fera en code vert, c'est à dire en 100% présentiel. Pour les activités d'enseignement, une place sur une pourra être occupée en auditoire. Le port masque est obligatoire à l'intérieur de tout batiment ainsi que à l'extérieur dans les zones à forte concentration.

Les directives pour les activités étudiantes sont actuellement peu précises, ce qui nous renvois vers les protocoles horeca, culture, milieu de la nuit... et ce qui n'éclaircit pas énormement la situation.

L'objectif de l'ulb est qu'un max d'activités se déroulent, et ce dans le respect des règles sanitaires. Il faut cependant retenir que ce qui est dit aujourd'hui possible n'est pas forcement vrai demain. Il y aura une échéance le 1er octobre pour tout ce qui est activités dans le milieu festif de type boite de nuit.

Il y a deux lieux qui vont rester fermé : Jefke et Salle Cantus qui attendent les protocoles du 1er octobre pour le milieux de la nuit. Suite à ces protocoles, sauf dégradation situation, l'ouverture de la Jefke et de la SES seront possible le 1er octobe. Il y aura obliation du covid safe ticket, un nombre restreint de participants fonction du volume de la salle et une obligation d'aération de la salle. Pour l'aération de la salle, des capteurs de CO2 seront peut être nécessaire. Il faudra envoyé un mail à françoise pour le financement (l'ULB financera les capteurs si ils sont nécessaire). ULB Sport a trouvé un fournisseur, l'ACE devra prendre contact avec Fréderic Botson.

En cas de "cas contact": la recommandation reste toujours la même : si moindre symptome, restez chez vous. Si quelqu'un positif, un système de tracing se met en route. Pour rappel, un contact étroit est souvent définit par minimum 15' de contact proche et une personne au moins ne portant pas son masque. Concernant les évènements, la vigilence et la réactivité sera demandée en cas d'information qu'une personne présente se retrouve positive. Des listes d'inscriptions ne sont pas obligatoires. Il est aussi demandé d'insister sur le fait de prévenir l'ULB dans le cas d'une personne positive.

Concernant l'utilisation des cercles et des préfabriqués, se référé aux protocoles corrigés.

2. Bleusaille

Concernant les nuisances sonores, il faut réinsister pour dire que les geulot sont interdits. Leur usage doit se limiter aux rassemblement des bleu.es en début et en fin d'activité. La sirène est interdite en tout temps. Après discussion avec les folkores de l'ACE, l'usage de la sirène en début et fin d'acti semble très difficile à arrêter. Cet usage est généralement court et permet de démarrer ou finir une activité, et donc d'amener un certain ordre. Pour ces raisons, nous souhaiterions demander une exception pour ces moments cruciaux. (update : l'usage de la sirène a bien évidement été autorisée pour rassembler les bleu.es en acti).

Le 27 septembre, l'université est fermée. Il ne peut donc pas y avoir d'activité de baptême.

Pour les descentes auditoires, il peut y avoir maximum 200 personnes en plus des étudiants déjà présents dans les auditoires. Il faudra être raisonable par rapport à la taille de l'auditoire et diminuer au max ce nombre car le nombre d'étudiants augmente encore pas mal au niveau des inscriptions. Pour rappel, tout cela se fera avec port du masque. Essayez également de diminuer les participants des autres cercles pour diminuer le nombre total de personnes présentes.

Bleusaille avec CST.

3. Guinguettes:

Il y en a pour l'instant deux du solbosh, une sur la plaine et une sur Erasme. Des discussions ont été lancée pour une deuxième guinguette sur le solbosh mais la structure du parking ne permet apparement pas l'installation de celle-ci devant le bâtiment S et K.

Les activités de la gestion du calendrier et l'établissement des protocoles est géré par ULB Culture. L'accès se fera également avec vérification du covid safe ticket. Les activités possibles seront paramétrée là dessus. Au niveau de la plaine, la disponibilité de la tente est problématique en journée car le restaurant va faire objet de travaux conséquent qui vont démarrer après le départ des sans papiers. Il est donc impossible d'y organiser des activités entre 11h30 et 14h30. En dehors de ces heures, les tentes peut être utilisées pour des activités autres que catering. Pour Erasme, il est également demandé de limité l'utilisation de la tente sur le temps de midi. (Edwige : après discussion, les évènements ouverts à tous où il y a possibilité de manger pendant l'évènement sont autorisé avec plus de flexibilité parce qu'ils n'influencent pas le nombre de place disponibles sur le campus pour déjeuner).

4. Auditoires et espaces extérieurs :

Concernant les activités d'enseignement, les auditoires peuvent être utilisés à pleine capacité avec port du maque. On peut considérer une conférence comme une activité d'enseignement et avoir les même mesures. La situation devient plus complexe quand un drink est organisé. A ce moment là, on peut demander le covid safe ticket mais pas l'imposer sauf si on veut dépasser un certain nombre.

Concernant les activités en auditoire qui ne sont pas de type enseignement (par exemple projection), l'auditoire devra être utlisé avec maximum une place sur deux. Il s'agit des protocoles plus liées à la culture.

Il existe un protocole pour les drink dans le hall. A l'ULB, ces moment se font plutôt avec des manges debouts. Il faut que les portions soient individuelles, avec port du masque sauf au moment où on est un petit groupe autour du mange debout et 3m d'écart entre chaque mange debout. Les boissons sont autorisées mais le prestataire doit faire le service.

Au niveau du Square G, la situation est moins balisée. Les demandes seront annalysées au cas pas cas par Françoise.

Les BBQ sont autorisés. Il faut adopter les même principes. Il est nécessaire de prévoir des personnes dédicassées à la fonction de cuisson ect et puis des services avec des portions individuelles.

Concernant les évènements en extérieur, si il s'agit d'une zone où le covid safe ticket n'est pas demandé, la limite du nombre de participants est strictement fixée à 400.

Pour l'accès aux BE, ils se font de façon semblable aux locaux administratifs de l'ULB.

5. Problématique des lieux culturels :

Lieux culturel:

- Le local de la salle de répétition est actuellement bloqué en lien avec la question des sanspapier. La durée du blocage est difficile à prédire.
- La salle Delvaux en travaux.
- Le Foyer culturel va être mobiliser pendant 8-10 semaine pour l'entenne de vacination. Sur Erasme, la décision pas encore prise.
- Dupréel : les chiffres sur le nombre d'étudiants à la rentrée académique sont inquiétant. Elle sera donc certainement réhabilité en salle de cours.

Il est possible de faire une demande pour occupé un espèce au U square. Cette problématique nécessitera une réunion supplémentaire avec ULB Culture, l'AIC, l'ACE et le Vice-Rectorat.

6. Bruxelles:

Personne n'a d'information concernant le retour des collectos. Il faudrait contacter Taxis Vert pour organiser un arrêt pour la réouverture de la Jefke (et de la SES).

Une réunion sera planifiée une semaine avant la réouverture de la Jefke et de la SES pour parler de l'adaptation des protocoles.

Concernant ces adaptations de protocoles, la déclinaison au niveau local doit souvent être sous l'autorité du bourgemestre. L'ULB est un territoire privé mais avec des activités ouvertes. On n'a donc pas la garantie qu'on doit demander l'autorisation au bourgemestre.

L'ACE devra rédiger un courrier à destination de 3 bourgemestre : Ixelle, Bruxelles et Anderlecht. Il s'agira de les prévenir que dans le cadre du retour en présentiel des étudiants, les activités étudiantes reprendront dans le respect strictes des protocoles fédéraux et régionnaux / covide safe ticket et nombre de participants dans les normes garantis. Ces discussions ont été faites en concertation avec le vice-rectorat ect. Ce message servira à avertir les bourgemestres de la situation et pas forcement à leur demander la permission.

L'ensemble de ces évènement sera uniquement accessibles aux étudiants avec une liste d'exception. On peut demander une autorisation particulière pour les évènements qui touchent les vieux. Pour l'HELB, ils peuvent se rendrent aux activités du campus Erasme mais pas ceux du Solbosh.